

Projet de Construction de Trois (03) Échangeurs à Abidjan

Réponses à une demande d'éclaircissements apportés au Dossier d'appel d'offres

Non.	Article / Section / Volume / Pièce	Page / Plan	Des questions	Réponses
1	<p><u>Soumission par courrier express</u></p> <p>Section I. Instructions aux soumissionnaires</p> <p>Clause 22</p>	IS-17	<p>Il est fait référence au n° 13 de votre Éclaircissement n° 2 reçu le 10 juillet 2020, qui stipule ce qui suit.</p> <p><i>Nous vous rappelons que l'ouverture des offres est prévue pour le 30 juillet 2020 à 10 heures 30 minutes. Il vous appartient de prendre toutes les dispositions idoines pour respecter ce délai.</i></p> <p>Compte tenu des incertitudes actuelles concernant le transport mondial/services de messagerie, nous pensons qu'il y aura certains risques de ne pas être livrés à votre bureau désigné dans le Dossier d'Appel d'Offres, même si nous envoyons nos documents dans un délai raisonnable pour une livraison dans des conditions normales.</p> <p>Sur la base de la situation décrite ci-dessus, nous aimerais demander à nouveau que soit envisagée la possibilité de fixer une date d'envoi par le bureau des soumissionnaires, c'est-à-dire le 23 juillet 2020, plutôt qu'une date de livraison fixe au bureau du Maître de l'ouvrage.</p> <p>Veuillez considérer et confirmer.</p>	<p>Compte de la pandémie à corona virus, nous vous confirmons que vous pouvez déposer votre offre avant le 30 juillet 2020.</p>
2	<p><u>Date de Base</u></p>	NA	<p>Il est fait référence au n° 3 de votre Éclaircissement n° 2 reçu le 10 juillet 2020, qui stipule ce qui suit.</p> <p><i>Par ailleurs, la date de référence des prix est la date réelle des d'ouverture des offres.</i></p>	<p>Oui, nous confirmons que cette date correspond à la date d'ouverture des offres technique. Etant donné que les offres financières sont déposées à cette même date.</p>

Projet de Construction de Trois (03) Échangeurs à Abidjan

Réponses à une demande d'éclaircissements apportés au Dossier d'appel d'offres

Non.	Article / Section / Volume / Pièce	Page / Plan	Des questions	Réponses
			<p>Nous comprenons que la date réelle d'ouverture des offres qui est indiquée ci-dessus signifie la date réelle d'ouverture de l'offre technique.</p> <p>Veuillez confirmer que notre compréhension est correcte.</p>	
3	<u>Révision des Prix</u> Section II. Données particulières IS 14.5 Section VII. Cahier des Clauses administratives générales Clause 10.4 Section VIII. Cahier des Clauses Administratives particulières Révision des prix Clause 10.4.1 & 10.4.2	DP-3 CCAG-25 CCAP-4	<p>Il est fait référence au paragraphe 5 de votre lettre datée du 29 Mai 2020, qui stipule ce qui suit.</p> <p><i>Nous comprenons la situation qui prévaut et avions pris les dispositions suivantes :</i></p> <p><i>(iii) les entreprises sont invitées à soumissionner en tenant compte d'une situation normale,</i></p> <p><i>(vi) toutes les modifications imprévisibles liées à la pandémie seront examinées et prises en compte par le Maître d'Ouvrage en phase d'exécution.</i></p> <p>Et aussi, il est fait référence au n° 2 de votre Éclaircissement n° 2 reçu le 10 juillet 2020, qui stipule ce qui suit.</p> <p><i>Oui, comme nous l'avons signifié, dans notre courrier N/Réf : 2678/DG-PD/ki en date du 29 mai 2020, toutes les modifications imprévisibles liées à la pandémie seront examinées et prises en compte par le Maître d'Ouvrage en phase d'exécution.</i></p> <p>Sur la base de votre réponse susmentionnée, nous comprenons</p>	<p>Non, nous vous demandons de vous conformer aux clauses 10.4.1 1 & 10.4.2 indiquées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières « Révision des prix ».</p> <p>Par ailleurs, comme nous l'avons indiqué dans notre courrier du 29 mai 2020 au paragraphe 5 point (iii) « les entreprises sont invitées à soumissionner en tenant compte d'une situation normale.</p>

Projet de Construction de Trois (03) Échangeurs à Abidjan

Réponses à une demande d'éclaircissements apportés au Dossier d'appel d'offres

Non.	Article / Section / Volume / Pièce	Page / Plan	Des questions	Réponses
			<p>que les hausses de prix liées à l'épidémie seront prises en compte par le Maître d'Ouvrage en phase d'exécution.</p> <p>En revanche, conformément aux articles 10.4.1 et 10.4.2, les ajustements de prix sont supposés d'être appliqués à partir du 13e mois du projet.</p> <p>Cette condition exigera des soumissionnaires qu'ils insèrent une certaine forme de réserve pour inflation, ce qui pourrait entraîner des incohérences dans les prix des offres et/ou des prix non concurrentiels.</p> <p>Pour éviter la situation décrite ci-dessus, nous aimerais demander sincèrement à nouveau de reconsidérer l'application de l'ajustement des prix au titre de l'article 10 à partir du premier mois du projet.</p> <p>Veuillez considérer et confirmer.</p>	
4	<u>Réponses du Maître d'Ouvrage aux Questions du Soumissionnaire</u> Section I. Instructions aux soumissionnaires Clause 8	IS-9	<p>Il est fait référence au n° 11 de votre Éclaircissement n° 2 reçu le 10 juillet 2020, qui stipule ce qui suit.</p> <p><i>Oui, certaines réponses apportées aux questions des soumissionnaires font partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres, conformément à l'article 8 des Instructions aux Soumissionnaires</i></p> <p>Il est supposé que toutes les réponses du Maître d'Ouvrage qui comprennent des modifications et/ou des interprétations du Dossier d'Appel d'Offres feront partie intégrante du Dossier</p>	Oui, les réponses apportées aux questions des soumissionnaires font partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres, conformément à l'article 8 des Instructions aux Soumissionnaires. Mais, toutes les réponses ne seront pas incluses dans le marché de manière systématique.

Projet de Construction de Trois (03) Échangeurs à Abidjan

Réponses à une demande d'éclaircissements apportés au Dossier d'appel d'offres

Non.	Article / Section / Volume / Pièce	Page / Plan	Des questions	Réponses
			d'Appel d'Offres et seront incluses dans le Marché. Veuillez confirmer que notre interprétation est correcte.	